

Le personnel, les professeurs et les représentants des parents d'élèves du collège Nicolas Fouquet de Mormant tiennent à présenter une motion au conseil d'administration du lundi 4 mars 2024.

Notre collège est l'établissement de Seine-et-Marne dans lequel **le nombre d'élèves par classe est le plus élevé**. Lorsqu'une AESH est présente, dans certaines classes, il manque une chaise ! **Nous revendiquons davantage de moyens pour diminuer cet effectif par classe.**

Nous tenons à ce que l'équipe de Vie scolaire (AED et CPE) ne subisse aucunement les **conséquences des restrictions budgétaires annoncées et se voie même renforcée compte tenu de ce fort effectif** (plus de 600 Demi-pensionnaires prenant les transports collectifs).

Nous nous inquiétons pour l'avenir de nos collégiens. Le plan « Choc des savoirs » du ministère dessine une École de l'assignation sociale et tend à transformer le métier de professeur en technicien d'application et **induit une surcharge et une dégradation de nos conditions de travail.**

Par exemple, l'organisation matérielle de regroupements de niveaux va induire des contraintes sur tous les emplois du temps, les conditions d'étude pour les élèves et de travail pour les professeurs s'en trouveront encore dégradées. Le chef d'établissement est contraint à un dilemme cornélien entre le bien être des élèves et le bien être des professeurs. La surcharge de travail induite par le « Choc des savoirs » sera obligatoirement aux dépens de leurs autres missions et de leur santé.

Les personnels d'enseignement et d'éducation ainsi que les représentants des parents d'élèves de la FCPE sur le plan national et de la PEIC à l'échelle académique s'opposent fermement à ce projet. C'est pourquoi nous serons contre le tableau de répartition des moyens, qui applique une organisation structurelle contestable dans le fond mais aussi dans la forme. En effet, aucun texte officiel entérinant les annonces ministérielles n'a, à ce jour, été publié. Nous refusons de valider un TRMD non réglementaire même s'il a été préparé en concertation. C'est la deuxième année consécutive que le ministère place les personnels de l'Éducation nationale et les usagers dans le flou et dans l'illégalité au moment où commence la tâche de préparer la rentrée suivante.

Ces annonces sont pour nous inacceptables.

A l'échelle de notre collège, la mise en place de groupes de niveau sur la totalité des horaires de français et de mathématiques en sixième et en cinquième à la rentrée 2024 (puis en quatrième et en troisième à la rentrée 2025) à partir des résultats des évaluations nationales induirait un **déterminisme scolaire** des élèves et ce dès la Sixième.

La recherche démontre que les classes de niveaux ont des effets catastrophiques.¹ De plus **les modalités de passation des évaluations de sixième** ne permettent pas aux élèves de montrer leur plein potentiel. Ils n'ont pas tous acquis les compétences nécessaires à l'utilisation d'un outil numérique et sont parfois désarçonnés face aux attentes de l'évaluation. Pour la rentrée prochaine, **aucune évaluation nationale n'est prévue en CM2**. Les classes doivent être préparées dès la fin de cette année scolaire pour permettre la mise en place des groupes. Il va donc falloir organiser un travail supplémentaire avec les enseignants de CM2 pour que le recueil des informations concernant les élèves soit un réel indicateur du niveau des élèves.

¹ www.cnesco.fr, *Différenciation pédagogique – Pourquoi et comment différencier ?*

« Au-delà des effets sur les apprentissages des élèves, les recherches montrent que certaines formes de différenciation pédagogique (groupes de niveau au sein d'une classe pérennes dans une année scolaire) peuvent avoir des effets négatifs sur la motivation des élèves ».

L'éclatement du groupe classe dès la sixième participerait à casser le collectif de travail et produirait sur de très jeunes enfants les effets délétères que l'on observe déjà au lycée (perte de l'estime de soi, manque de motivation, baisse des résultats...).

Cette organisation engendrera une surcharge de travail et de temps de concertation pour les professeurs de mathématiques et de français. Le programme doit être revu en le pensant sur trois niveaux avec cependant une progression commune pour que des élèves qui auraient progressé puissent changer de groupes. Encore faudrait-il qu'il reste de la place ou que nous ayons les moyens de faire des groupes.

Ces mêmes enseignants très souvent sollicités pour être professeurs principaux risquent de se retrouver à ne pas avoir au pire la moitié des élèves de la classe en cours et à suivre des élèves ou faire un compte-rendu en conseil de classe sur des élèves qu'ils ne verront qu'une semaine sur deux en vie de classe.

Cette énième réforme non réfléchie avec les acteurs de terrain implique de nombreuses **conséquences** au collège Nicolas Fouquet, encore sous tension pendant plusieurs années en dépit des effets de resectorisation liée à la création du collège de Coubert (15 élèves de moins en septembre 2024, ce qui sera insignifiant).

→ Le fait que les **classes soient surchargées** sur tous les niveaux **ne fait qu'amplifier la ségrégation sociale et territoriale sur le plan de l'éducation**. Le rôle de l'école est de favoriser l'égalité des chances en proposant un service d'éducation équitable à tous les élèves quelle que soit leur origine sociale. Ce projet entraînera des disparités de conditions d'enseignement selon le profil social de l'établissement. Les classes de 6e et de 5e seront alignées pour le français et les mathématiques sur deux barrettes différentes, chacune comprenant les trois niveaux attendus avec des effectifs contraints à 15 pour les groupes 1, à 20 pour les groupes 2 en mathématiques. Nous n'aurons pas les moyens pour la dernière barrette de 5e qui aura des effectifs de classe et des groupes internes à la classe. Où est l'égalité de traitement des élèves ? A terme comment ferons-nous pour les 4e et 3e ?

→ Concernant les **mathématiques**, nous constatons que la formation à l'usage des outils numériques mathématiques sera grandement pénalisée par la suppression des demi groupes. Cela sera particulièrement vrai pour les groupes de niveau 2 et 3 qui garderaient un effectif important toute l'année.

→ Concernant le **français**, la progression annuelle va devoir être entièrement créée et alignée impliquant de nombreux freins à la liberté pédagogique des professeurs. En effet, le professeur du groupe 1A devra travailler les mêmes compétences que celui du groupe 1B afin que les élèves n'aient aucun manque. Si tel n'est pas le cas, un élève de sixième ou de cinquième pourrait se retrouver sans avoir travaillé certaines compétences essentielles de l'étude de la langue, de la littérature ou encore de la rédaction à la fin de l'année scolaire.

Notre collège pourrait avoir un volant hypothétique d'heures supplémentaires en raison de son effectif élèves élevé. Mais nous ne savons pas quand, ni quelle enveloppe. Un groupe supplémentaire pourrait être créé en 5e : ceci éviterait des effectifs disproportionnés (15 à 23 pour une barrette, 29 pour l'autre) et demanderait la création d'un Bloc de Moyens Provisoires à 4,5 h. Or, obtenir pour un établissement tel que Mormant un "petit" BMP est compliqué à pourvoir. Il nous faut donc réfléchir à la possibilité de couper un groupe en deux. Effectivement, c'est possible mais c'est très compliqué à la fois pour les professeurs et pour les élèves qui font face à un enseignant supplémentaire. Cette problématique des classes coupées en deux est aussi le cas en histoire-géographie. Il est également question de la culpabilisation des professeurs : prendre le risque de demander un BMP et ne pas l'avoir ou préférer prendre des heures supplémentaires et du temps de concertation. Cela implique aussi pour l'équipe de lettres, pour l'un des collègues, de devoir enseigner sur quatre niveaux.

Ce que nous aimerions, c'est avoir les moyens d'offrir à chaque groupe de cinquième, s'il faut passer par les groupes que nous rejetons, un effectif en cohérence avec les enjeux du cycle 4. Pour cela, nous devons avoir la possibilité d'obtenir un **BMP**, même "petit".

→ Il sera difficile de changer régulièrement les élèves de **groupe** même si c'est fondamental pour leur progression. Cela implique des réunions répétées et non rémunérées qui augmenteront la surcharge de

travail des professeurs concernés. Elle engendrera une fatigue croissante des professeurs ce qui a des conséquences sur leur pédagogie.

Penser aux changements de groupe des élèves est une contrainte supplémentaire. Mais que dire du fait de préparer tous les élèves au même **examen** en ne travaillant pas sur le même niveau de compétences ? Comment les faire réussir sans l'émulation de l'hétérogénéité ? Qu'arrivera-t-il aux élèves qui n'auront pas le DNB, coincés avant le lycée ? A quel endroit ? Encadrés par quels professeurs ?

→ La **mise en place de barrettes** contraint tous les enseignants de mathématiques ou de français appartenant à cette barrette à avoir cours en même temps et donc à demander la même demi-journée de disponibilité. Ont-ils tous les mêmes besoins ? Ces barrettes bloquent également toutes les autres disciplines ou projets. Quand vous enseignez sur deux, trois voire quatre barrettes, quel temps vous reste-t-il pour réfléchir, préparer des cours de qualité, corriger vos copies ? Vers quelles astreintes devons-nous aller ?

→ Concernant le **latin, les SVT, la physique et la technologie**, cette année, nous avons « protégé » ces disciplines qui, l'an prochain, bénéficieront encore d'un horaire optimal pour le latin et de demi groupes pour les disciplines scientifiques. Cependant, la mise en place des groupes de niveau absorbe la marge d'autonomie de manière exponentielle. En 2025, quand il faudra prévoir des groupes de niveau pour tous les niveaux du collège, sans moyens supplémentaires, ces matières perdront ces bénéfices et seront reléguées au rang de matières secondaires, ce qui n'est pas acceptable.

→ Que devient « **Devoirs faits** » au titre si mal conçu, difficilement mis en place en 6^{ème} en raison du Pacte voire inexistant sur certains niveaux ? Sera-t-il en groupe ? En classe, avec les écueils que nous connaissons cette année ? Rémunéré dans le Pacte, autrement ? Obligatoire ou non ? Les professeurs fatiguent et se sentent démunis. Comment recruter quand l'obligation rend le dispositif aberrant ?

→ Nous avons également de grandes inquiétudes concernant les **différentes annonces** sur les programmes de français, de mathématiques, le théâtre ou l'EMC. Quand aurons-nous les textes, les arrêtés ? Dans quelles conditions ces mises en place vont-elles se faire ? Les arts plastiques, l'éducation musicale, toutes les disciplines seraient impactées. Qu'en est-il ? C'est toujours à moyens constants qu'il faut mettre en place sur le terrain ce qui est pensé au ministère. Cela crée beaucoup d'anxiété pour les professeurs.

→ Enfin, nous, **professeurs correcteurs du DNB**, nous indignons que le ministère change les règles de la correction des épreuves pour les élèves de troisième de cette année. Certes, le fait que notre expertise de correcteur puisse enfin être reconnue nous convient parfaitement mais des sujets d'épreuves nationaux avec un corrigé national, s'ils restent à la hauteur des précédentes épreuves - et sans rectificatif académique, nous alarment.

Cette motion a pour but d'alerter de la tension qui existe au collège de Mormant et des conséquences inacceptables de la réforme du « Choc des savoirs » et ne remet pas en cause le travail de dentelle effectué par l'administration du collège qui fait au mieux avec des moyens constants et des effectifs « élèves » beaucoup trop élevés.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice académique, l'expression de nos respectueuses salutations.

Les professeurs et personnels du collège Nicolas Fouquet de Mormant soutenus par le SNES-FSU
Les représentants des parents d'élèves soutenus par l'Association PEIC.

Sellier
BARTHEL Julien Professeur de SVT
BENVENIA MAURE Prof. PEIC
FENELON Jérôme Prof. PEIC
HOUZEUX Valérie
JESSORA Jade
HIRAT Ronan
FRESSE Eléonore
MADEIRA Suzanne
FANF Séverine
ALAN Christelle
GONCALVES Françoise

LERABLE Rachel
professeure HG
SNES - FSU